

lancement de la banque de développement pour la finance solidaire. Sur les vingt placements qui ont reçu en 2008 le label Finansol, les trois quarts sont ainsi structurés. Et c'est assez normal dès lors qu'il s'agit de fonds communs de placement d'entreprise solidaires (FCPES). Or, par statut, de tels fonds n'ont pas le droit de confier plus de 10 % de leurs actifs à des entreprises solidaires. Si le législateur (et l'Autorité des marchés financiers) ont imposé une répartition à ce point restrictive, c'est parce que les entreprises solidaires n'ayant pas vocation à être cotées en Bourse, leur capital n'est pas liquide alors que les salariés détenteurs des actions de FCPES doivent pouvoir récupérer leur épargne à tout moment. Ceux qui veulent épargner à 100 % solidaires ont toujours la possibilité d'opter pour l'investissement direct en actions des « financeurs solidaires ».

Si cependant le concept 90-10 fonctionne aussi bien, c'est qu'il correspond à une réalité, celle de l'équilibre entre les sommes que l'épargnant sensible à la démarche solidaire souhaite valoriser et celles qu'il compte simplement récupérer au terme de son effort, les placements solidaires n'ayant pas pour principal objectif la rentabilité financière, mais l'utilité sociale. Un atout par temps de crise, comme en 2008, où le petit 10 % a tenu bon face à l'effondrement des Bourses.

www.finansol.org



Les jardins de Cocagne, à Blois, emploient des chômeurs en réinsertion. Une initiative soutenue par l'épargne solidaire qui a échos aussi à Nancy (lire p. 6).

EMPLOI

A Blois, LC-Impressions pratique le recrutement solidaire

Avec ses bâtiments imparfaits mais neufs, au cœur du quartier du Bégon dans la zone franche urbaine (ZFU) de Blois, rien ne distingue vraiment LC-Impressions, SARL créée par Vincent Malhomme en 2007. Certes, son idée de vente de faire-part personnalisés via Internet (avec plus de 3 500 modèles disponibles) est plutôt innovante. Mais ce qui fait vraiment l'originalité de son entreprise, c'est qu'elle joue le jeu de la ZFU, en donnant leur chance à des habitants du quartier sensible dans lequel LC-Impressions est implantée. « Pour toutes les entreprises installées en zone franche comme le jeune P.M. », dit-il, « nous sommes à l'écoute de toutes les difficultés que rencontrent les habitants du quartier, à deux pas de sa société. Son insistance a porté ses fruits : plusieurs personnes issues de la diversité ont depuis intégré LC-Impressions. Soutenir les entreprises dans les quartiers est l'objectif de Finansol, le fonds d'investissement social qui a été créé par le label Finansol. « Norre particularité est aussi d'intervenir auprès d'entreprises des quartiers qui sont en train de se développer, complète Bianca Fischer, responsable administration finances. De plus, deux ans nous avons aidé »

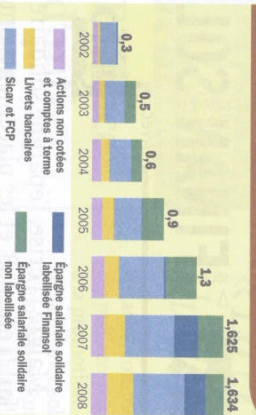
REPÈRES

Qu'est-ce que la finance solidaire ?

La finance solidaire établit un lien entre les personnes qui font fructifier leur épargne de manière solidaire et celles qui entreprennent des activités utiles à la lutte contre l'exclusion, à la cohésion sociale et au développement durable. A la différence de la finance orientée vers la recherche exclusive du profit, la finance solidaire est orientée également, voire principalement, vers la recherche de l'utilité sociale des investissements ou des placements d'épargne solidaire (livret d'épargne, OPCVM, plan d'épargne salariale, actionnariat solidaire) financent plusieurs types d'investissement solidaire (apport en fonds propres, prêts, microcrédit, garantie, immobilier...) au profit de l'insertion par l'emploi (lire p. 1 et 2), le logement social (p. 6), le développement durable (p. 6), la solidarité internationale (p. 4).

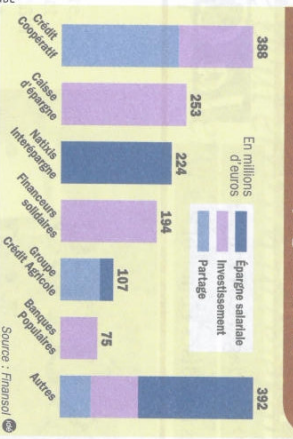
Année stable malgré la crise

En milliards d'euros



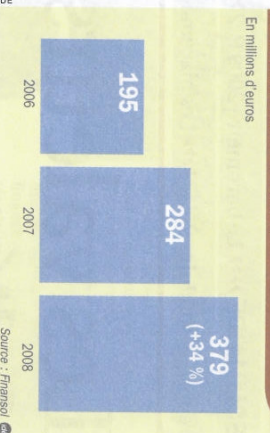
Debut 2009, à la différence des placements classiques, l'épargne solidaire a conservé un encours total de 1,634 milliard d'euros, soit une progression de 0,6 % par rapport à 2008. L'évolution de l'encours a été très variable selon les placements. Les actions non cotées (+23 %) et les livrets solidaires (+28 %) ont connu de fortes progressions, ainsi que les assurances-vie. En revanche, les OPCVM et les fonds d'épargne salariale solidaires ont subi les effets de la crise financière sur leur part non solidaire.

Les financeurs solidaires progressent



Le Crédit Coopératif est le premier collecteur d'épargne solidaire (+15 %) et demeure leader sur l'épargne de partage. Malgré une baisse significative de leurs encours, la Caisse d'épargne et Natixis Interépargne ont conservé leurs premières places sur les fonds «70-10» et l'épargne salariale solidaire. La crise financière n'a pas altéré la progression des financeurs solidaires (Habitat et Humanisme, la Nef, France Active, Garrigue...) qui collectent près de 200 millions d'euros (+23 %).

Le dynamisme des investissements



Si l'encours de l'épargne solidaire a stagné en 2008, le montant des investissements solidaires a, lui, progressé de 34 % pour s'établir à 379 millions d'euros. La croissance de l'investissement à bénéficiaire de l'apport des nouveaux placements solidaires commercialisés cette année. Habitat et Humanisme, l'ADIE, la Nef, France Active, la Sidi et OlycoCrédit sont les principaux artisans de ces bons résultats. D'autres acteurs ont affiché un fort dynamisme (Habitats Solidaires, Femu Qui, Autonomie et Solidarité...).

» une vingtaine de structures en croissance, sur des montants allant de 5000 à 100000 €. En même temps, nous metrons des bénévoles à leur disposition pour les coacher dans leur gestion.» Financés par le capital de LC-Impressions depuis la fin de l'année dernière pour 60000 €, soit 20 % des parts. Pour Vincent Malhomme, diplômé de commerce, pas besoin de coaching, même s'il reconnaît que les avis extérieurs sont toujours bons à prendre. Cet apport lui a en tout cas permis d'agrandir les locaux, pour les porter à 350 m² et les

réaménager afin de numériser tous les faire-part sur place dans de bonnes conditions. Avec le soutien du fonds solidaire, dont il doit racheter les parts d'ici à cinq ans, le chef d'entreprise espère atteindre rapidement la vingtaine de salariés et poursuivre son recrutement solidaire, toujours des personnes du quartier du Bégon, mais aussi des plus de 50 ans qui ont du mal à retrouver du travail. «Is sont nombreux dans le secteur de l'impression», ajoute-t-il, en connaissance d'un métier qui était celui de son père. Les employés de LC-Impres-

sions (des femmes pour la moitié) ne rechignent pas à la tâche. Contribuer à la croissance d'une jeune entreprise leur demande beaucoup de polyvalence. C'est ce qui a séduit Séverine Petit, la première embauchée dans la société. Elle n'avait eu jusqu'à que des contrats précaires dans l'activité touristique. «Le matin, on peut être mobilisé sur des tâches administratives, et l'après-midi sur la création de faire-part, le lendemain on ré-pond aux clients par téléphone, on prépare les commandes», explique-t-elle. LC-Impressions réalise déjà un chiffre

d'affaires de 700000 €, avec plus de 20000 clients à l'année. L'histoire d'Amal Ballo, la dernière arrivée dans l'entreprise, est symbolique de la politique de recrutement qu'entend mener le PDG. Habitant le quartier de la zone franche, d'origine marocaine, Amal Ballo ne trouvait pas de travail malgré ses diplômes et la maîtrise de quatre langues. Elle raconte: «J'ai répondu à une annonce de LC-Impressions que j'ai répétée au Pôle emploi. Elle demandait une personne parlant arabe pour confectonner des faire-part orientaux. Je passais fréquemment devant la zone

d'activités, mais je ne pensais pas que j'y trouverais un emploi!» En parallèle avec son travail, elle suit des cours de marketing afin de parfaire son cursus et pouvoir bénéficier d'une embauche définitive dans quelques mois. Amal Ballo ne le sait peut-être pas, mais c'est aussi grâce à la femme et au bébé de Vincent Malhomme qu'elle a un travail proche de chez elle. Le jeune couple n'avait pas trouvé de faire-part qui leur plaisaient, ni pour leur mariage, ni pour la naissance. Alors, ils ont décidé de les créer eux-mêmes...
ÉRIC LAPIN